

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2019

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 34
Pouvoirs : 2
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
19/11/2019

Le 25 Novembre 2019, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Nathalie BARDE, Stéphane BERTHOMIEU (Remplaçant de André COLLON), Hubert BONNET, Roger CHORIER (Remplaçant de Marie Jeanne BEGUET), Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Michel DUROUSSIN (Remplaçant de Brigitte COULON), Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Pierre LUCIDOR (Remplaçant de Jean-Claude AUBERT), Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT (Remplacé par Pierre LUCIDOR), Marie Jeanne BEGUET (Remplacée par Roger CHORIER), Noël CHEYNET (Pouvoir Jacky DUTRUC), André COLLON (Remplacé par Stéphane BERTHOMIEU), Brigitte COULON (Remplacée par Michel DUROUSSIN), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Dominique VIAL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Daniel DOMPOINT.

OBJET : FINANCES – Budget Aménagement des Zones d'Activités 2019 - Décision modificative n°2

Il est présenté la proposition de décision modificative n°2 du Budget Aménagement des Zones d'Activités 2019 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement (dépenses et recettes) à 106 000,00 €

Cette décision modificative permet :

- De réaliser une opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement de répercussions des charges financières (intérêts des emprunts) dans le coût des stocks de terrains aménagés par la CCDSV.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n° 2 du Budget Aménagement des Zones d'Activités 2019 suivante :

					FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n° service	Libellés	modification de crédits	modification de crédits	Observations
D		043	608	01	frais accessolres	106 000,00		opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement : transfert de charges financières pour 2018 et 2019
R		043	796	01	transfert de charges financières	0,00	106 000,00	
					TOTAL	106 000,00	106 000,00	

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **28 NOV. 2019** A Trévoux, le 25/11/2019

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20191125-2019C129-FI

Affichage le : **28 NOV. 2019**

Le Président,
Bernard GRISON

